



Fédération Nationale de l'Éducation, de la Culture et de la
Formation Professionnelle FORCE OUVRIÈRE
Section du Loiret

10 rue Théophile Naudy 45000 Orléans
fnef-fp-fo45@orange.fr
06 88 41 28 05

Orléans, le 24 juin 2026

Ni soutien ni remerciements, juste des actes urgents !

Madame la DASEN Valérie Dautresme,

Nos organisations syndicales membres de la FNEC FP Force Ouvrière 45 ont pris connaissance du courrier adressé à l'ensemble des personnes par le biais de la lettre d'information de ce mercredi 24 juin.

Depuis mercredi dernier et le dépôt d'une alerte sociale, nos organisations syndicales vous interpellent pour demander de prendre de véritables décisions claires pour protéger les élèves et les personnels. Ces demandes ont été répétées lors de la F3SCT-A en présence du recteur mardi dernier.

À l'exception des informations plus claires pour les personnels fragiles concernant l'octroi d'une ASA, nous n'observons à nouveau que des répétitions d'éléments déjà évoqués. Pire encore, vous n'apportez toujours aucune information concernant les points évoqués par nos organisations syndicales quotidiennement depuis une semaine :

* Les personnels n'ont pas à se rendre dans un autre établissement que le leur en cas de fermeture totale ou partielle. Pourtant nous n'avons vu **aucune consigne** passer pour rappeler ce cadre réglementaire !

* Les personnels sont aussi parents d'élèves et doivent avoir le droit à la même « bienveillance » que les autres parents. Pourtant, nous voyons ici et là des demandes de garde d'enfants refusées alors même que **ces demandes sont de droit !**

* Certaines écoles n'ont toujours aucun aménagement alors que les températures remontées sont supérieures à 30°C. Comment faites-vous pour être en mesure de protéger correctement le personnel et les élèves dans ces bâtiments et faire du « cas par cas » alors même que vous avez indiqué en audience n'avoir **aucune donnée statistique** relatives aux ambiances thermiques de chaque école ?

Les personnels sont laissés à eux-mêmes dans des conditions catastrophiques. Certains maires ont pris pleinement la mesure de la situation et de leurs responsabilités. D'autres attendent que l'épisode passe sans prendre de mesures efficaces et protectrices mettant en danger tout le monde dans les établissements. Le tout alors même que le « plan ministériel de gestion des vagues de chaleur » rappelle les repères techniques applicables au droit du travail : fatigue possible dès 30°C, 28 si activité physique et **évacuation envisageable à partir de 33°C sans ventilation.**

Dans des écoles fermées, certains IEN demandent malgré tout aux enseignants d'être présents pour assurer un service minimum d'accueil, ne relevant en rien des compétences de l'Éducation Nationale.

Certains directeurs se sont vus reprocher les décisions prises par les mairies de fermer les écoles pour protéger les élèves.

Ce lundi, les températures relevées dans certaines cours de récréation étaient entre 45 et 50C, des températures similaires aux moyennes du Sahara ou du grand Canyon.

Le SAMU a déjà eu besoin d'intervenir dans une école à cause des températures.

Les signalements « Danger Grave et Imminent » attendent toujours une réponse.

Faut-il attendre un drame pour voir des réactions à la hauteur ? Pour comprendre que les personnels, les enfants des personnels et les élèves ne sont pas protégés avec des remerciements ?

Comme indiqué dans notre précédent courrier, notre organisation syndicale se tient auprès des personnels mis en danger par cette situation et l'absence de réelle réponse :

- _ Signalement d'un « danger grave et imminent » par nos élus F3SCT dès que nous avons connaissance de locaux avec une température supérieure à 30°C et qui accueille des élèves ;
- _ Droit de retrait dès lors que ce signalement n'a pas permis d'apporter des réponses adéquates ;
- _ Appel au dépôt de déclaration d'intention de grève pour tous les personnels mis en danger sans solution ;

En vous priant de croire à notre attachement à l'Éducation Nationale et à notre vigilance concernant la santé et la sécurité des enfants et des personnels.

Respectueusement.

Copie transmise à Mr Agresti, recteur de l'Académie Orléans-Tours.